

ÉCOLE PRIMAIRE ARTHUR- VAILLANCOURT

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles
Québec 



Arthur-Vaillancourt
ÉCOLE PRIMAIRE À VOCATION MUSICALE

Critères d'admission aux
projets pédagogiques
particuliers au primaire
2026-2027

Programme musical

Primaire



Au moment de compléter son effectif pour l'année scolaire suivante, en respectant le bassin de son école, la direction procède à la sélection des élèves au projet pédagogique particulier musical (2e année du 1er cycle), parmi les demandes d'inscription reçues, selon l'échéancier et la procédure publiés par le CSSMI, parmi les élèves qui répondent à tous les critères d'admissibilité suivants :

- a) L'élève dont le parent a assisté à une rencontre d'information et qui a pris connaissance des exigences du projet pédagogique particulier et de la philosophie qui le sous-tend;
- b) L'élève doit réussir une évaluation, sous la forme d'une audition, qui atteste de ses aptitudes musicales.

Si le nombre de demandes d'inscription dépasse le nombre de places disponibles, le processus de sélection par tirage au sort devant témoins, dont au moins un parent, est appliqué.



**Centre
de services scolaire
des Mille-Îles**

Québec 

Programme musical

Primaire

Pour la sélection des élèves des niveaux supérieurs, afin de combler les places disponibles, la direction procède à la sélection des élèves parmi les demandes d'inscription reçues, selon l'échéancier et la procédure publiés par le CSSMI, parmi les élèves qui répondent à tous les critères d'admissibilité suivants :

- a) L'élève dont le parent a assisté à une rencontre d'information et qui a pris connaissance des exigences du projet pédagogique particulier et de la philosophie qui le sous-tend;
- b) L'élève doit avoir acquis une formation musicale équivalente au niveau auquel il demande à être inscrit.

Si le nombre de demandes d'inscription dépasse le nombre de places disponibles, le processus de sélection par tirage au sort devant témoins, dont au moins un parent, est appliqué.



Note : L'élève qui fréquente déjà le projet pédagogique particulier musical et dont le parent annonce un changement d'adresse après la période de sélection sera priorisé sur la liste d'attente de sa nouvelle école.

**Centre
de services scolaire
des Mille-Îles**

Québec  

Programme musical

Échéancier

- Vous devez avoir procédé à la demande d'admission en ligne ou à la réinscription de l'élève avant de remplir le formulaire d'inscription au programme musical;
- Vous pourrez par la suite remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site internet du CSSMI entre le **2 et le 19 février 2026, 9 h**;
- L'audition aura lieu à l'école Arthur-Vaillancourt le **samedi, 21 février 2026**. Nous vous convoquerons par courriel la veille de l'audition.
- La pige s'effectuera, devant témoins, le **lundi 23 février 2026**;
- À la suite de cette pige, une sélection officielle sera faite en lien avec les critères d'inscription établis;
- Le résultat de la sélection sera transmis, par courriel, aux parents au cours de la journée du **lundi 2 mars 2026**;
- Trois réponses possibles: accepté, liste d'attente ou refusé;
- Les parents auront jusqu'au mardi **10 mars 2026, 9 h**, pour nous signifier leur intention d'accepter ou de refuser la place;

* L'acceptation ou le rang sur la liste d'attente est valide seulement pour l'école demandée. Si vous déménagez, votre enfant sera placé en dernier sur la liste d'attente de la nouvelle école pour le projet demandé.



**Centre
de services scolaire
des Mille-Îles**

Québec 

EN RÉSUMÉ

Comment faire une demande d'inscription pour le programme musical de l'école primaire Arthur-Vaillancourt ?

1. Vous devez vous assurer que votre enfant est inscrit au CSSMI. S'il s'agit d'une première inscription, vous devez remplir le formulaire disponible à l'adresse <https://www7.cssmi.qc.ca/admission>.

- **Cette étape est préalable à toute demande d'inscription à l'un des projets pédagogiques particuliers du CSSMI.**

2. Assister à la rencontre d'information obligatoire.

**3. Remplir le formulaire en ligne, disponible à l'adresse suivante:
<https://www9.cssmi.qc.ca/formulaire-parent/demandes>**

4. Saisir le code d'accès remis lors de la réunion.

**Centre
de services scolaire
des Mille-Îles**

Québec 



LA
RÉUSSITE,
ça se
cultive!

Des questions ?

Pour nous joindre :

cssmi.qc.ca;

<https://Arthur-Vaillancourt.cssmi.qc.ca>

**Centre
de services scolaire
des Mille-Îles**

Québec 